

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 10
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n°2017-110
**CONTRAT DE VILLE ET CONTRAT
LOCAL DE SECURITE
DE PREVENTION ET DE LA
DELINQUANCE - 2018**
**PLAN DE PREVENTION
DE LA RADICALISATION
DE LA VILLE DE LE PORT**
VALIDATION DE L'ANNEXE

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 25 septembre 2017 et
affichée le 25 septembre 2017.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie

le : 9 OCT 2017

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 3 OCTOBRE 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi trois
octobre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la
Mairie, après convocation légale sous la présidence de
M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer,
conseillère municipale.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire,
Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, M. Bernard Robert
3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme
Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali
6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe,
Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude
Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint,
M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Jean Paul Babef,
Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme
Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert
M'Simbona, Mme Karine Mounien, M. Wilfrid
Cerveaux, M. Brandon Incana, Mme Anne-Laure Boyer,
Mme Sabine Le Toullec, M. Daniel Vassinot, M. Henry
Hippolyte, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador.

Absents représentés : Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe
(par M. Jean Claude Maillot 9^{ème} adjoint), M. Faustin
Galaor (par Danila Bègue), M. Ludovic Latra (par
M. Jean Paul Babef), Mme Brigitte Laurestant (par
Mme Sonia Bitaut), Mme Catherine Gossard (par
M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint), Mme Dorisca Tiburce
(par M. Jean Hubert M'Simbona), Mme Karine Infante,
(par Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe), Mme Bibi-
Fatima Anli (par M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint),
Mme Mikaëla Latra (par Mme Anne-Laure Boyer), Mme
Mémouna Patel (par M. Henry Hippolyte).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): M. Hary Auber, M. Patrick Jardinot,
Mme Valérie Auber.

.....
.....

Affaire n°2017-110

**CONTRAT DE VILLE ET CONTRAT LOCAL DE SECURITE DE PREVENTION ET
DE LA DELINQUANCE - 2018**

**PLAN DE PREVENTION DE LA RADICALISATION DE LA VILLE DE LE PORT
VALIDATION DE L'ANNEXE**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le plan national de lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes présenté par le Premier Ministre le 29 avril 2017,

Vu la note du Premier Ministre en date du 13 mai, demandant aux collectivités territoriales d'élaborer, dans le cadre des Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), un plan d'actions de prévention de la radicalisation annexé au Contrat de Ville,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et affaires générales » du 21 septembre 2017,

Vu le rapport présenté en séance le 3 octobre 2017 relatif à la validation de l'annexe du plan de prévention de la radicalisation de la ville de Le Port dans le cadre du Contrat de ville et du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2018,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

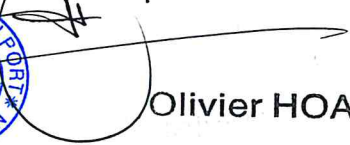

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le plan de prévention de la radicalisation joint en annexe,

Article 2 : d'annexer le plan de prévention de la radicalisation au Contrat de ville et au Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance,

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**


 Olivier HOARAU